

Isabelle Blaevoet

Directrice Conception et offre de services des Activités sociales, GPS Humanis

Les offres d'Humanis faites aux individus (logement adapté, essentiel autonomie, aides...)

Les groupes de protection sociale (GPS) ont pour but de mettre en place des régimes complémentaires en retraite, santé et prévoyance auprès des entreprises. Constitués d'institutions de prévoyance ou de mutuelles à but non lucratif, ils dotent une part de leur budget pour mener une action sociale, ce qui leur permet de proposer des prestations gratuites auprès des publics fragiles. Ils proposent également des services tarifés, principalement auprès des entreprises, pour accompagner des situations liées notamment au vieillissement ou au handicap.

Les salariés sont confrontés à un double enjeu : bien vieillir dans l'entreprise et accompagner leurs aînés confrontés à une problématique de dépendance. Certaines entreprises mettent en place des plans de prévention assez classiques, fondés sur la prévention, avec des formations de type coaching collectif ou individuel. La place du digital est importante. Les salariés peuvent également accéder aux centres de prévention AGIRC-ARRCO, qui proposent des plans médico-sociaux aux salariés de 50 ans et plus. Les entreprises que nous accompagnons peuvent proposer des préparations à la retraite, individuelles ou collectives. Sont également disponibles des dispositifs d'accompagnement psychosociaux non stigmatisants, des formations en matière de management intergénérationnel et de mentoring.

Nous sommes très sensibles à la problématique des salariés aidants. Nous avons par exemple mis en place pour les TPE-PME un pack de solutions et de services coordonnés pour soutenir les salariés en situation d'aidant familial. Enfin, des aides financières individuelles sont disponibles sur la base d'une évaluation sociale.

Des initiatives équivalentes existent pour les individus : centres de prévention AGIRC-ARRCO, services Ecoute Conseil Orientation, tout spécialement en matière d'autonomie, partenariats avec des associations, etc. Nous favorisons l'adaptation du logement : 160 logements sont adaptés au vieillissement et au handicap chaque année. Le numérique permet de diffuser largement les initiatives, à des coûts maîtrisés. Des parcours 100 % numériques ont été mis en place, avec par exemple un site dédié à la perte d'autonomie. Des services sont enfin accessibles en matière d'aménagement de l'habitat, de services à domicile, de recherche d'hébergement et d'accompagnement au départ en établissement.

Isabelle Blaevoet

Céline Bodart

Directrice des prestations médico-sociales du pôle EMMAH, groupe Humanis

Vieillesse et établissements d'aide

La vieillesse est une période naturelle, inévitable, caractérisée par une diminution des fonctions physiques, avec impact sur le rôle social. Avec l'allongement de la durée de vie et le vieillissement de la population, nous sommes confrontés à un nouveau problème de société, la dépendance. Elle se définit par l'impossibilité pour une personne d'effectuer par elle-même certains actes de la vie courante, dans son environnement habituel.

Par ailleurs, trois millions de personnes sont aujourd'hui touchées en France par la maladie d'Alzheimer, pour plus de 900 000 malades. Un nouveau malade est détecté toutes les sept secondes dans le monde. Aucun traitement curatif n'existe.

Ce contexte a amené beaucoup d'organismes à s'engager dans une véritable réflexion sur le vieillissement et la dépendance, dont le groupe Humanis. Il a ainsi créé en 2013, sous l'impulsion des tutelles AGIRC-ARRCO, le pôle de pilotage EMMAH.

C'est une filiale indépendante en son sein composée de quatre entités : les établissements pour personnes âgées non fiscalisés, les établissements pour personnes âgées fiscalisés, les établissements sanitaires et les établissements pour personnes handicapées. Notre mission est d'accueillir et héberger en établissement ou accompagner à domicile les personnes âgées dépendantes ou autonomes, celles qui nécessitent des soins hospitaliers et les personnes handicapées.

Nous comptons dix EHPAD, cinq résidences autonomie, trois établissements mixtes, 18 établissements pour personnes handicapées, deux établissements sanitaires et un service de soins à domicile, soit 3247 places pour 603 salariés en CDI. 13 % de nos salariés sont en situation d'aidants et nous mettons en place des actions pour les accompagner au quotidien. Nous nous inscrivons dans un mouvement de croissance impulsé par les pouvoirs publics, et indispensable pour la pérennité des établissements.

Céline Bodart